

Le Manège.Mons ne tourne plus rond

INSTITUTIONS L'opérateur culturel montois a-t-il vécu en surrégime ?

- Une vingtaine d'emplois ont été supprimés en quelques jours pour assurer l'avenir de l'institution.
- Le dossier devient politique. Elio Di Rupo demande « plus de transparence » à l'avenir.

Annoncé le lundi 11 janvier, le plan de restructuration du Manège.Mons a abouti à un accord dans des délais quasi inédits, le vendredi suivant : dix-neuf pertes d'emploi dans les services généraux, auxquels il convient d'ajouter le départ de Mauro Del Borello, administrateur général de l'institution culturelle montoise. Le personnel a évidemment marqué sa colère, mais le calendrier a joué contre lui. A quelques jours du début de la « campagne » en vue des élections sociales, la direction a frappé fort et vite pour éviter de s'enliser dans des mois de conflit et des procédures complexes liées à la protection de tout employé qui se porterait candidat.

Un accord a donc été conclu avec la délégation syndicale. Trois personnes accèdent à la prépension. Trois autres qui avaient en charge la médiathèque poursuivront leurs activités jusqu'en fin d'année, mais l'outil est condamné dans sa forme actuelle. Pour le reste, les licenciements bénéficient, si l'on peut dire, de mesures d'accompagnement : pas de préavis à prester, prise en charge des plans de reclassement et prime exceptionnelle de départ.

« Si des erreurs ont été commises, il faut que ces éléments soient rendus publics » GEORGES-LOUIS BOUCHEZ

Maigre consolation. Un mois après la fin de Mons 2015, réussite critique et populaire à la fois, une douche glaciale s'abat sur les milieux culturels régionaux. Même si les malheurs du Manège et l'aventure de la capitale européenne n'ont aucun lien direct : structures distinctes et surtout budgets propres à chaque projet. On peut cependant considérer que l'opérateur culturel a vécu durant quelques années en surrégime pour pouvoir assumer son rôle de partenaire de premier plan de Mons 2015.

« Pendant plusieurs années, tout a été fait pour préserver l'emploi et faire face aux engagements, reconnaît Philippe Degeneffe, le nouveau directeur.

Mais nous n'avions plus le choix cette fois. Surtout que le Manège doit désormais assurer les charges de structures dont il hérite après Mons 2015 : Arsonic, "106", Alhambra (voir Le Soir du 13 janvier). La situation est devenue intenable : sans ces économies, nous ne pourrions plus consacrer que 3 ou 4 % de nos subventions à l'artistique, ce qui est injustifiable. Avec ces efforts, nous pourrions atteindre les 10 %. »

Avec un déficit de plus d'un million sur un budget annuel qui tourne autour des sept millions, la nouvelle direction a tranché dans la programmation de ce début d'année. Elle se refuse à s'engager plus avant dans la saison 2016-2017. Dans l'intervalle, des négociations devraient débiter en vue du prochain contrat-programme de l'institution (l'actuel court jusqu'à la fin de l'année). Sous plan de gestion, la ville de Mons a déjà prévu de revoir son soutien

à la baisse : 50.000 euros dès 2016, 125.000 euros pour chacun des deux exercices suivants. Le subside communal tournait autour de 900.000 euros, sans compter les aides en nature (emplois, équipements).

Mardi soir, le conseil communal a d'ailleurs été explosif. Entre rumeurs et règlements de comptes, beaucoup cherchent à dégager les responsabilités de ce fiasco. Un chiffre circule, il n'est pas démenti et fixe à 400.000 euros le coût total assumé par le Manège.Mons pour le licenciement du directeur général. A 52 ans, Mauro Del Borello a négocié son contrat d'abord et son licenciement ensuite de manière très serrée. Notons au passage qu'il est aussi... conseiller communal socialiste de Mons.

Plus rien n'arrête les commentaires sur la gestion passée du Manège, le « train de vie » des principaux responsables, l'apathie du conseil d'administration ou les procédures de décision réservées à deux ou trois responsables. L'opposition CDH et Ecolo veut obtenir la clarté. Georges-Louis Bouchez, partenaire libéral du PS d'Elio Di Rupo, également : « Si des erreurs et des légèretés ont été commises ainsi que des avantages indûment perçus, il faut que ces éléments soient rendus publics. Le Conseil d'administration doit retrouver pleinement son rôle de contrôle du travail de la direction », réclame l'échevin.

Le bourgmestre tempère sans nier le problème : « Le Collège n'exclut pas du tout de renégocier avec le Manège afin de revoir le mode de fonctionnement interne et notamment garantir plus de transparence à l'égard de son conseil d'administration. »

La polémique a sa toile de fond. Personne n'a oublié qu'en mai dernier, la police financière

a saisi les comptes de Mons 2015 et du Manège.Mons depuis 2008. Officiellement, les responsables locaux sont sereins. La procédure en est au stade de l'information judiciaire : il faut répondre aux questions des enquêteurs qui cherchent d'éventuels conflits d'intérêts entre les deux structures. Qu'en sortira-t-il ? ■

ERIC DEFFET

CARTE D'IDENTITÉ

La plaque tournante

Le Manège.Mons est le cœur du dispositif culturel montois. Héritier d'anciennes structures comme le Théâtre royal ou la maison de la culture, il compose un pôle transfrontalier unique en son genre avec son homonyme de Maubeuge, en France, dans le secteur des arts de la scène. Il a pris sous son aile le Centre dramatique du Hainaut, Musiques Nouvelles, le Festival au Carré ou l'antenne montoise de la médiathèque, mais aussi des lieux de diffusion comme le Théâtre royal bien sûr, mais aussi le Manège, la Maison Folie, le Carré des Arts ou Arsonic. Il a aussi joué un rôle essentiel dans Mons 2015 : si les activités de la Capitale européenne de la culture ont été prises en charge par une Fondation indépendante, le Manège.Mons a été le bras armé de l'opération en matière artistique. L'institution dispose d'un budget annuel de sept millions d'euros et employait jusqu'à il y a peu une centaine de personnes. Philippe Degeneffe vient d'être désigné pour succéder à Yves Vasseur, désormais retraité, à la tête de ce paquebot en grande difficulté.

E.D.